



Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes



REGLEMENT 2021 E-GRAND REGIONAL DRESSAGE

Préambule :

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application du règlement des compétitions FFE en vigueur : dispositions générales et dispositions spécifiques du Dressage, complétées par les éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Objet :

Le Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes, organe déconcentré de la FFE, organise un circuit de quatre concours de Dressage intitulé « **GRAND REGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DRESSAGE by STÜBBEN** » en collaboration avec **Cheval Dressage**, plateforme de notation de reprise de dressage, CCE et d'attelage.

Ce circuit a pour objectif de :

- Promouvoir la discipline du dressage
- Valoriser les organisateurs avec un label « Grand Régional »
- Mettre en avant les cavaliers à travers leurs performances dans un circuit privilégié et médiatisé en vue de se préparer aux différents championnats organisés par la FFE.
- Valoriser les performances des couples sur les épreuves labellisées par l'application d'un coefficient 2 sur les listes de classement FFE.

Les quatre étapes sont :

- **Etape E-Grand Régional – ChevalDressage :**

Dépôt de vos reprises (PREL+GP) sur chevaldressage.com avant le **21/05/2021**

Les épreuves seront jugées conformément au règlement FFE. Tenue correcte exigée.

La reprise doit être filmée depuis la lettre C, en position légèrement surélevée, sur une piste 60x20. L'utilisation du zoom devra être très modéré. La vidéo devra débuter par l'affichage de la date de votre enregistrement. Aucune reprise filmée à l'occasion d'une compétition ne sera traitée. Publication du classement le **31/05/2021**

- | | | |
|--------------------------------|--------------------------------|-----------|
| • 11-12-13 juin 2021 | LOIRE DRESSAGE (42) | 202142001 |
| • 23-24-25 juillet 2021 | CENTRE HIPPIQUE DES ALPES (38) | 202138001 |
| • 27-28-29 août 2021 | STADE EQUESTRE SICHON (03) | 202103030 |

Qualification :

La qualification est réservée aux seul(e)s cavalier(e)s titulaires d'une licence de compétition dont la domiciliation sportive (réf. règlement FFE) se situe en **Auvergne-Rhône-Alpes**.

Il concerne les catégories suivantes :

- **Amateur 3 - Amateur 2 - Amateur 1 - Amateur Elite**
- **Pro 3 - Pro 2 - Pro 1**





Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes



REGLEMENT 2021 E-GRAND REGIONAL DRESSAGE

Classement :

Un classement par couple (cavalier/cheval) est établi par **cumul des trois meilleures performances** réalisées sur les **épreuves Préliminaires et Grand Prix**. L'engagement d'un(e) concurrent(e) domicilié(e) en **Auvergne Rhône Alpes** avec un cheval dans ces épreuves rend automatique sa participation au **Grand Régional** avec ce cheval. Un couple (cavalier/cheval) ne peut courir le circuit que sur une seule catégorie. La participation minimale est fixée à trois étapes.

A chaque participation sur les épreuves Préliminaires et Grand Prix, chaque couple obtient :

- 1er : 10pts
- 2e : 9 pts
- 3e : 8 pts
- 4e : 7pts
- 5e : 6 pts
- 6e : 5 pts
- 7e : 4 pts
- 8e : 3pts
- 9e : 2 pts
- 10e et plus : 1pt

En cas d'ex-æquo, les couples seront départagés sur la moyenne des notes d'ensemble.

Remise des prix :

Ce circuit fait l'objet d'une dotation en cadeaux offerts par **Stübben** qui récompensera les trois premiers du classement général des catégories Amateur 3 -2- 1 - Elite et Pro 3-2-1

- Pour le 1er : 350 €
- Pour le 2e : 250 €
- Pour le 3e : 150 €

La remise des prix du **Grand Régional Dressage** aura lieu samedi 9 octobre 2021 au Parc du Cheval de Chazey sur Ain (01) à l'occasion des **Equimasters Dressage**. La présence des lauréats est obligatoire, aucune récompense ne sera remise à des tiers représentants.

Contexte sanitaire :

Nous nous réservons le droit d'adapter le contenu du présent règlement à toutes nouvelles règles sanitaires et FFE.

